



ODDO BHF GENERATION

OPCVM relevant de la directive 2014/91/UE

Rapport Annuel au 29 septembre 2023

Société de Gestion : Oddo BHF Asset Management SAS

Dépositaire : Oddo BHF SCA

Gestionnaire Administratif et Comptable par délégation : EFA

Commissaire aux Comptes : DELOITTE

Société de Gestion de Portefeuille constituée sous la forme d'une SAS au capital de 7 500 000 €

Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP 99011 - RCS 340 902 857 Paris

12 boulevard de la Madeleine - 75440 Paris Cedex 09 France

Tél. : 33 (0)1 44 51 85 00 - www.am.oddo-bhf.com

TABLE DES MATIERES

1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE L'OPCVM	3
2. RAPPORT DE GESTION	11
3. COMPTES ANNUELS DE L'OPCVM	13
RAPPORT SUR LES REMUNERATIONS EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE OPCVM V	57
ANNEXE SFDR	59

1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE L'OPCVM

1.1. Classification

Le fonds est classé OPCVM « Actions internationales ».

1.2. Objectif de gestion

L'objectif de gestion du Fonds consiste à surperformer l'indice MSCI EMU Net Return Index sur une durée de placement supérieure à 5 ans, tout en prenant en compte des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

1.3. Régime fiscal

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA).

Le Fonds peut servir d'unité de compte à un contrat d'assurance-vie.

A compter du 1er juillet 2014, le Fonds est régi par les dispositions de l'annexe II, point II. B. de l'Accord (IGA) signé le 14 novembre 2013 entre le gouvernement de la République Française et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue d'améliorer le respect des obligations fiscales à l'échelle internationale et de mettre en oeuvre la loi relative au respect de ces obligations concernant les comptes étrangers (Dite loi FATCA).

Le présent rapport annuel n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de part(s) du Fonds. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de part(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans ce Fonds, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat des parts du Fonds d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat des parts du Fonds.

1.4. Informations réglementaires

- Le Fonds ne détient aucun instrument financier émis par les sociétés liées au groupe Oddo BHF.
- OPCVM détenus par le fonds et gérés par la société de gestion à la date d'arrêté du Fonds : voir comptes annuels en annexe.
- **Méthode de calcul du risque global de l'OPCVM :** la méthode choisie par Oddo BHF Asset Management pour mesurer le risque global de l'OPCVM est la méthode du calcul de l'engagement.
- Proportion d'investissement des actifs en titres ou droits éligibles au PEA : 92,29%
- **Part des revenus éligible à l'abattement de 40% de l'article 158 du Code Général des Impôts :**
Parts uDRw EUR : 908,22 EUR, uDPw EUR : 1969,28 EUR, uDPw CHF [H] : 1882,76 CHF, uDRw CHF [H] : 891,79 CHF, DR-EUR : 0,93 EUR, DN-EUR : 1,31 EUR.

1.5. Déontologie

• Contrôle des intermédiaires

La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties. Les critères d'évaluation sont le coût d'intermédiation, la qualité d'exécution eu

égard aux conditions de marché, la qualité du conseil, la qualité des documents de recherche et d'analyse ainsi que la qualité de l'exécution post-marché. Cette politique est disponible sur le site de la société de gestion www.am.oddo-bhf.com.

- **Frais d'intermédiation**

Les porteurs de parts du FCP peuvent consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site de la société de gestion www.am.oddo-bhf.com.

- **Droits de vote**

Aucun droit de vote n'est attaché aux porteurs de parts, les décisions étant prises par la Société de Gestion. Les droits de vote attachés aux titres détenus par le Fonds sont exercés par la Société de Gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur. La politique de vote de la Société de Gestion peut être consultée au siège de la Société de Gestion et sur le site internet sur www.am.oddo-bhf.com, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

- **Informations sur la politique de rémunération**

Les éléments réglementaires sur les rémunérations sont insérés en annexe du présent rapport.

1.6. Information sur les techniques de gestion efficaces et les instruments dérivés présents dans le fonds

La gestion du fonds au cours de l'exercice, ne donne pas lieu à une information sur les techniques de gestion efficaces et les instruments dérivés.

1.7. Changements intervenus au cours de l'exercice

12/06/2023

Introduction des mécanismes de plafonnement des demandes de rachats « gates » et d'ajustement de la valeur liquidative « swing pricing » dans le cadre du renforcement des exigences de l'AMF relatif au fonctionnement des outils de gestion de liquidité.

- Modification au sein de l'approche extra-financière :

- Modification du paragraphe mentionnant les exclusions afin de préciser l'application du socle commun d'exclusions de la Société de Gestion auquel s'ajoute des exclusions spécifiques au Fonds.
- Modification, dans le cadre du processus de notation ESG des entreprises, du pourcentage appliqué au capital humain et à la gouvernance.
- Le taux d'analyse de notation extra-financière s'entend en nombre de titres en portefeuille (après prise en compte de la pondération de chaque titre).

- Le taux de risque de change résiduel des parts uCRw-CHF [H], uDRw-CHF [H], uCPw-CHF [H] et uDPw-CHF [H] est porté de 3% à 5% maximum afin de limiter les variations de performances par rapport aux parts en euro.

Ces modifications n'ont pas d'impact sur le profil rendement / risque du Fonds.

1.8. Reporting SFTR

ODDO BHF GENERATION

Securities Financing Transactions Regulation

29/09/2023

EUR

Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et Total Return Swaps exprimés en valeur absolue et en pourcentage de l'actif net du fonds

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant					
% de l'actif net total					

Montant des titres et matières premières prêtés en proportion des actifs

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant des actifs prêtés					
% des actifs pouvant être prêtés					

10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors liquidités) pour tous les types d'opérations de financement (volume de garanties au titre des transactions en cours)

1. Nom	
Volume des garanties reçues	
2. Nom	
Volume des garanties reçues	
3. Nom	
Volume des garanties reçues	
4. Nom	
Volume des garanties reçues	
5. Nom	
Volume des garanties reçues	
6. Nom	
Volume des garanties reçues	
7. Nom	
Volume des garanties reçues	
8. Nom	
Volume des garanties reçues	
9. Nom	
Volume des garanties reçues	
10. Nom	
Volume des garanties reçues	

10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
1. Nom					
Montant					
Domicile					
2. Nom					
Montant					
Domicile					
3. Nom					
Montant					
Domicile					
4. Nom					
Montant					
Domicile					
5. Nom					
Montant					
Domicile					
6. Nom					
Montant					
Domicile					
7. Nom					
Montant					
Domicile					
8. Nom					
Montant					
Domicile					
9. Nom					
Montant					
Domicile					
10. Nom					
Montant					
Domicile					

Type et qualité des garanties (collatéral)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Type et qualité de la garantie					
Liquidités					
Instruments de dette					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
Actions					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
Parts de fonds					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
Monnaie de la garantie					
Pays de l'émetteur de la garantie					

Échéance de la garantie, ventilée en fonction des tranches ci-dessous

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an					
ouvertes					

Échéance des opérations de financement sur titres et total return swaps ventilée en fonction des tranches ci-dessous

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an					
ouvertes					

Règlement et compensation des contrats

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Contrepartie centrale					
Bilatéraux					
Trois parties					

Données sur la réutilisation des garanties

	Espèces	Titres
Montant maximal (%)		
Montant utilisé (%)		
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces des opérations de financement sur titres et TRS		

Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

1. Nom

Montant conservé

Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Montant total du collatéral versé	
En % de toutes les garanties versées	
Comptes séparés	
Comptes groupés	
Autres comptes	

Données sur les revenus ventilées

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC					
Montant				807.42	
en % des revenus				0.01	
Gestionnaire					
Montant					
en % des revenus					
Tiers (ex. agent prêteur...)					
Montant					
en % des revenus					

Données sur les coûts ventilées

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC					
Montant					
Gestionnaire					
Montant					
Tiers (ex. agent prêteur...)					
Montant					

2. RAPPORT DE GESTION

2.1. Contexte macroéconomiques et performances des marchés actions en 2022-23

2022 aura été une année d'une densité encore exceptionnelle et de rupture. Après le redémarrage tambour battant de l'économie mondiale en 2021 après la phase Covid, l'inflation est brutalement réapparue, jusqu'à dépasser 10% en octobre 2022, niveau jamais connu depuis les années 1980. Les Banques centrales en ont fait leur principale préoccupation et ont relevé leurs taux directeurs à un rythme inédit. Toutefois, la résilience des résultats d'entreprises et une bonne tenue de l'emploi ont permis aux marchés de regagner les points perdus lors de l'exercice précédent. Pourtant, les secousses n'ont pas manqué. En mars 2023, une banque de la Silicon Valley et le Crédit Suisse ont fait défaut. Si les actionnaires ont été ruinés, les intérêts des clients ont été préservés et les autorités ont rapidement agi afin d'éviter une crise de confiance comme en 2008. En Chine, où deux grands acteurs de l'immobilier ont rencontré des difficultés (Evergrande & Country Garden), l'Etat a eu recours aux stimulus évitant un dérapage de la situation. Sur le front de la consommation des ménages, les signes de ralentissement se sont multipliés à partir du deuxième trimestre, d'abord aux Etats-Unis avant de gagner l'Europe. Cela dit, ces « mauvaises » nouvelles sur la croissance ont eu du bon avec leur impact positif sur l'inflation. En juin, l'indice des prix à la consommation (CPI) est ainsi revenu autour de 3%. La confirmation de cette tendance conférerait à la FED une marge de manœuvre pour abaisser ses taux si l'économie venait à fléchir. Son taux directeur s'est stabilisé à 5,5% fin septembre contre 3,25% douze mois auparavant. En Europe, la BCE a adopté un ton moins austère dans son discours, avec un taux directeur de 4,5% contre 1,25% fin septembre 2022.

2.2. Performances

L'indice MSCI EMU a gagné 24,26%, mené par les secteurs les plus éprouvés l'an dernier : la distribution, les loisirs-voyages, les banques. Pour schématiser, les secteurs cycliques ont fait mieux que les secteurs défensifs (télécoms, utilities, pharmacie). L'immobilier est resté en berne.

Oddo BHF Génération sous-performe légèrement son indicateur. Soutenu par BE Semiconductor (Pays-Bas, semi-conducteurs), Forvia (France, équipement automobile), Easyjet (Irlande, compagnie aérienne), Jungheinrich (Allemagne, chariots élévateurs), Maire Tecnimont (Italie, engineering), Sixt (Allemagne, location de voitures). A l'autre bout du spectre, le fonds a été pénalisé par la contre-performance des titres Roche (Suisse, pharmacie), Ubisoft (France, jeux vidéo), Ericsson (Suède, équipementier télécom).

Parts	Performance annuelle	Indicateur de référence
ODDO BHF Génération CI-EUR	20,51%	24,26%
ODDO BHF Génération CL-EUR	20,19%	
ODDO BHF Génération CN-EUR	20,33%	
ODDO BHF Génération CR-EUR	19,32%	
ODDO BHF Génération DN-EUR ⁽¹⁾	-	
ODDO BHF Génération DR-EUR	19,32%	
ODDO BHF Génération GC-EUR	20,51%	
ODDO BHF Génération uCPw-CHF [H]	19,07%	
ODDO BHF Génération uCPw-EUR	21,18%	
ODDO BHF Génération uCRw-CHF [H]	18,01%	
ODDO BHF Génération uCRw-EUR	20,09%	
ODDO BHF Génération uDPw-CHF [H]	19,03%	
ODDO BHF Génération uDPw-EUR	21,18%	
ODDO BHF Génération uDRw-CHF [H]	17,81%	
ODDO BHF Génération uDRw-EUR	20,09%	

⁽¹⁾ ODDO BHF Génération DN-EUR : Date de création 24/04/2023

2.3. Mouvements

Sur le front des arbitrages au sein du portefeuille, nous avons soldé nos positions en Galp (Portugal, pétrole), BMW (Allemagne, automobile), Téléperformance (France, services), réduit Stellantis (France, automobile), Santander (Espagne, banque) et Moncler (Italie, luxe). Nous avons acheté Beiersdorf (Allemagne, cosmétiques), Heineken (Pays-Bas, bière), Dassault Systèmes (France, logiciels), Hermès (France, luxe) et Seb (France, électroménager).

Principales opérations d'achat et de vente au cours du dernier exercice fiscal :

Portefeuille	Titre	Acquisition	Cession	Devise
ODDO BHF Génération	Bayerische Motorenwerke AG		13 086 299,4	EUROS
ODDO BHF Génération	Kering Reg	8 896 641,40	12 088 475,37	EUROS
ODDO BHF Génération	Galp Energia SGPS SA B		11 411 176,21	EUROS
ODDO BHF Génération	Beiersdorf AG	10 386 683,58		EUROS
ODDO BHF Génération	Heineken NV	9 808 386,08		EUROS
ODDO BHF Génération	Teleperformance SE		9 469 477,70	EUROS
ODDO BHF Génération	Hermes Intl SA	9 011 316,43		EUROS
ODDO BHF Génération	Anheuser-Busch InBev SA	4 169 275,39	8 839 405,67	EUROS
ODDO BHF Génération	SEB SA	8 715 309,67	3 680 139,22	EUROS
ODDO BHF Génération	Moncler SpA	2 443 143,00	8 210 206,63	EUROS

2.4. Perspectives

Face à ce contexte incertain, nous demeurons fidèles à notre philosophie d'investissement tournée vers des entreprises mondiales, créatrices de valeur quel que soit le cycle, avec un avantage concurrentiel, des bilans solides et un management de qualité, qu'elles soient défensives ou cycliques. Elles resteront mieux à même d'éviter les écueils et de se valoriser à leur propre rythme dans la durée.

3. COMPTES ANNUELS DE L'OPCVM

ODDO BHF GENERATION

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

Oddo BHF Asset Management SAS

12, boulevard de la Madeleine

75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP ODDO BHF GENERATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ODDO BHF GENERATION constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 11 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

The image shows a blue shield icon with a white checkmark inside, followed by a handwritten signature in black ink. The signature appears to be 'O. GALIENNE'.

Olivier GALIENNE

ODDO BHF GENERATION

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

ACTIONS INTERNATIONALES

RAPPORT ANNUEL 29/09/2023
--

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	330 229 953,84	309 841 989,09
Actions et valeurs assimilées	330 229 953,84	309 841 989,09
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	330 229 953,84	308 801 664,09
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 040 325,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	9 995 996,72	9 946 898,91
Opérations de change à terme de devises	7 946 392,80	9 806 832,72
Autres	2 049 603,92	140 066,19
Comptes financiers	8 391 686,92	13 124 552,55
Liquidités	8 391 686,92	13 124 552,55
Total de l'actif	348 617 637,48	332 913 440,55

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Capitaux propres		
Capital	322 032 477,28	305 890 981,89
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	673 654,55	632 160,90
Report à nouveau (a)	3,99	0,05
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	12 943 155,97	13 282 654,08
Résultat de l'exercice (a, b)	1 655 555,80	1 609 075,51
Total des capitaux propres	337 304 847,59	321 414 872,43
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	11 312 789,89	11 498 568,12
Opérations de change à terme de devises	8 035 967,32	9 941 040,51
Autres	3 276 822,57	1 557 527,61
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	348 617 637,48	332 913 440,55

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 497 540,59	8 736 403,25
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	807,42	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	102 356,64	228,12
TOTAL (I)	7 600 704,65	8 736 631,37
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	59,69	195,26
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	59,69	195,26
Résultat sur opérations financières (I - II)	7 600 644,96	8 736 436,11
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	5 934 912,00	7 264 450,16
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	1 665 732,96	1 471 985,95
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-10 177,16	137 089,56
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 655 555,80	1 609 075,51

ANNEXE

Le fonds s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC n°2014-01.

La devise de la comptabilité est l'Euro.

REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Règles d'évaluation des actifs :

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

- les instruments financiers et valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché, selon les principes suivants :

- L'évaluation se fait au dernier cours de bourse officiel

Le cours de bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotations européennes : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Places de cotations asiatiques : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Places de cotations nord et sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Les cours retenus sont ceux connus le lendemain à 9 heures (heure de Paris) et récupérés par le biais de diffuseurs : Fininfo ou Bloomberg. En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse connu est utilisé.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant composé :

- d'un taux sans risque obtenu par interpolation linéaire de la courbe OIS actualisée quotidiennement

- d'un spread de crédit obtenu à l'émission et gardé constant pendant toute la durée de vie du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à trois mois seront évalués selon la méthode linéaire.

- les contrats financiers (les opérations à terme, fermes ou conditionnelles, ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré) sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion.

- Garanties financières : aux fins de limiter au mieux le risque de contrepartie tout en tenant compte de contraintes opérationnelles, la Société de Gestion applique un système d'appel de marge par jour, par fonds et par contrepartie avec un seuil d'activation fixé à un maximum de 100 K€, fondé sur une évaluation au prix de marché (*mark-to-market*).

Les dépôts sont comptabilisés sur la base du nominal auxquels sont rajoutés les intérêts calculés quotidiennement.

La méthode d'évaluation des engagements hors bilan est une méthode qui consiste en une évaluation au cours de marché des contrats à terme fermes et en une traduction en équivalent sous-jacent des opérations conditionnelles.

Les cours retenus pour la valorisation des opérations à terme, fermes ou conditionnelles sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient selon leur place de cotation :

Places de cotations européennes : Cours de compensation du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours

Places de cotations asiatiques : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours

Places de cotations nord et sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours

En cas de non-cotation d'un contrat à terme ferme ou conditionnel, le dernier cours connu est retenu.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur. Les titres reçus en pension sont inscrits à leur date d'acquisition dans la rubrique « Créances représentatives des titres reçus en pension » à leur valeur fixée dans le contrat par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Pendant la durée de détention ils sont maintenus à cette valeur, à laquelle viennent se rajouter les intérêts courus de la pension.

Les titres donnés en pension sont sortis de leur compte au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite dans la rubrique « Titres donnés en pension » ; cette dernière est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite dans la rubrique « Dettes représentatives des titres donnés en pension » par la contrepartie du compte de disponibilité concerné.

Elle est maintenue à la valeur fixée dans le contrat à laquelle viennent se greffer les intérêts relatifs à la dette.

- Autres instruments : Les parts ou actions d'OPC détenus sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au

Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes de comptabilisation :

Comptabilisation des revenus :

Les intérêts sur obligations et titres de créance sont calculés selon la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction :

Les opérations sont comptabilisées selon la méthode des frais exclus.

Affectation des sommes distribuables (revenus et des plus-values)

Sommes distribuables	Parts CR-EUR, CI-EUR, GC-EUR, CN-EUR, CL-EUR et CR-SEK [H] uCRw-EUR, uCRw-CHF [H], uCPw-EUR et uCPw-CHF [H] Parts de capitalisation	Parts DR-EUR, DN-EUR, uDRw-EUR, uDRw-CHF [H], uDPw-EUR et uDPw-CHF [H]Parts de distribution
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution totale ou report d'une partie sur décision de la Société de Gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Distribution totale, ou report d'une partie sur décision de la société de gestion et/ou capitalisation

Fréquence de distribution

Parts de capitalisation : aucune distribution

Parts de distribution : la partie des sommes distribuables dont la distribution est décidée par la Société de Gestion est versée annuellement. La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

INFORMATION SUR LES FRAIS

Les frais de fonctionnement et de gestion :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème Parts CR-EUR, CI-EUR, DR-EUR, GC-EUR, CN-EUR, CL-EUR, CR-SEK [H] et DN-EUR
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (commissaire aux comptes, Dépositaire, distribution, avocats, etc.)	Actif net, déduction faite des parts et actions d'OPCVM	Parts CR-EUR, DR-EUR et CR-SEK [H] : 2% TTC maximum
		Parts CI-EUR et GC-EUR : 1 % TTC maximum
		Parts CN-EUR et DN-EUR : 1.15 % TTC maximum
		Parts CL-EUR : 1.25 % TTC maximum
		Parts uCRw-EUR, uCRw-CHF [H], uDRw-EUR et uDRw-CHF [H] : 1,35 % TTC maximum
		uCPw-EUR, uCPw-CHF [H], uDPw-EUR et uDPw-CHF [H] : 0,45 % TTC maximum
Commission de surperformance*	Actif net	- Parts CR-EUR, DR-EUR, GC-EUR, CR-SEK [H], CN-EUR et DNEUR : 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence si la performance du Fonds est positive. - Part CI-EUR : 10% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence, si la performance du Fonds est positive. - Parts CL-EUR, uCRw-EUR, uCRw-CHF [H], uDRw-EUR, uDRw-CHF [H], uCPw-EUR, uCPw-CHF [H], uDPw-EUR et uDPw-CHF [H] : Néant..
Acteurs percevant des commissions de mouvement : - Société de Gestion : 100 %	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : selon les marchés, avec un maximum de 0.59% TTC avec un minimum de 7.50 € HT pour les actions françaises et 50 € HT pour les actions étrangères Obligations : 0.03% TTC avec un minimum de 7.50 € HT Instruments monétaires et dérivés : Néant

* **Commission de surperformance** : seront prélevées au profit de la Société de Gestion selon les modalités suivantes :

- La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds et celle de l'indicateur de référence et intègre un mécanisme de rattrapage des sous-performances passées.
- La performance du Fonds est déterminée par rapport à son actif comptable après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.
- Le calcul de la surperformance s'appuie sur la méthode de « l'actif indicé » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le Fonds tout en bénéficiant de la performance de l'indicateur de référence. Cet actif indicé est ensuite comparé à l'actif du Fonds. La différence entre ces deux actifs donne donc la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence.
- A chaque calcul de valeur liquidative, dès lors que la performance du Fonds dépasse la performance de l'indicateur de référence, une provision pour commission de surperformance est constituée. Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport à son indicateur de référence, entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera

réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. La commission de surperformance est calculée et provisionnée séparément pour chaque part du Fonds.

- L'indicateur de référence sera calculé dans la devise de la part, quelle que soit la devise dans laquelle la part concernée est libellée, à l'exception des parts couvertes contre le risque de change pour lesquelles l'indicateur de référence sera calculé dans la devise de référence du Fonds.

- La commission de surperformance est mesurée sur une période de calcul qui correspond à l'exercice comptable du Fonds (la "Période de Calcul").

Chaque Période de Calcul commence le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable du Fonds et se termine le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. Pour les parts lancées au cours d'une Période de Calcul, la première Période de Calcul durera au moins 12 mois et se terminera le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. La commission de surperformance accumulée est payable annuellement à la Société de Gestion après la fin de la Période de Calcul.

- En cas de rachats, s'il y a une provision pour commission de surperformance, la quote-part de provision proportionnelle aux rachats est cristallisée et définitivement acquise à la Société de Gestion.

- L'horizon de temps sur lequel la performance est mesurée est une période glissante d'une durée maximale de 5 ans (« Période de Référence de la Performance »). A l'issue de cette période, le mécanisme de compensation des sous-performances passées peut être partiellement réinitialisé.

Ainsi, à l'issue de cinq années de sous-performance cumulée sur la Période de Référence de la Performance, les sous-performances peuvent être partiellement réinitialisées sur une base annuelle glissante, en effaçant la première année de sous-performance de la Période de Référence de la Performance concernée. Dans le cadre de la Période de Référence de la Performance concernée, les sous-performances de la première année peuvent être compensées par les surperformances réalisées au cours des années suivantes de la Période de Référence de la Performance.

- Sur une Période de Référence de la Performance donnée, toute sous-performance passée doit être rattrapée avant que des commissions de surperformance ne puissent être à nouveau exigibles.

- Lorsqu'une commission de surperformance est cristallisée à la fin d'une Période de Calcul (hors cristallisation due aux rachats), une nouvelle Période de Référence de la Performance commence.

- Pour les parts CR-EUR, DR-EUR, GC-EUR, CN-EUR et DN-EUR : aucune commission de surperformance n'est exigible dès lors que la performance absolue de la part est négative. La performance absolue est définie comme la différence entre la valeur liquidative courante et la dernière valeur liquidative calculée à la fin de la Période de Calcul précédente (Valeur Liquidative de Référence).

- Pour les parts CI-EUR les porteurs sont avertis que, sous condition de surperformance, des commissions de surperformance pourront être payées à la Société de Gestion même en cas de performance absolue négative.

Un descriptif détaillé de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est disponible auprès de la Société de Gestion.

1. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Actif net en début d'exercice	321 414 872,43	535 705 414,54
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	55 866 118,66	75 153 778,72
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-103 422 167,62	-176 611 702,12
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	29 623 559,42	38 888 468,73
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-13 714 321,50	-21 729 687,25
Plus-values réalisées sur contrats financiers	697 169,44	1 798 177,04
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-802 040,76	-617 341,24
Frais de transaction	-2 169 212,71	-2 200 882,99
Différences de change	-36 220,53	-8 528,07
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	48 500 386,80	-129 972 918,69
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	42 117 054,95	-6 383 331,85
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	-6 383 331,85	123 589 586,84
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers	-65 366,73	-80 428,13
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	-89 574,52	-24 207,79
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	-24 207,79	56 220,34
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-226 419,36	-334 877,97
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-27 242,91	-46 586,09
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 665 732,96	1 471 985,95
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (*)	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	337 304 847,59	321 414 872,43

(*) Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPCVM (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

2. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

2.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Désignation des valeurs	Montant	%
Actif			
Obligations et valeurs assimilées			
Total Obligations et valeurs assimilées		0,00	0,00
Titres de créances			
Total Titres de créances		0,00	0,00
Total Actif		0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Total Opérations de cession sur instruments financiers		0,00	0,00
Total Passif		0,00	0,00
Hors-bilan			
Opérations de couverture			
Total Opérations de couverture		0,00	0,00
Autres opérations			
Total Autres opérations		0,00	0,00
Total Hors-bilan		0,00	0,00

2.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers							8 391 686,92	2,49
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

2.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	0 - 3 mois]	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	8 391 686,92	2,49								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

2.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devises Autres	%
	CHF	CHF	DKK	DKK	SEK	SEK		
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	18 904 244,16	5,60	11 270 607,29	3,34	2 837 287,31	0,84	1 692 650,59	0,50
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Créances	7 662 589,63	2,27			61 049,83	0,02		
Comptes financiers	46 921,52	0,01	82,03	0,00	6 945,23	0,00	73 796,99	0,02
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Dettes	350 927,45	0,10						
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

2.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
Total des créances	Opérations à terme Hedge	7 946 392,80
	Coupons et dividendes	124 821,65
	Autres dettes et créances	1 924 782,27
		9 995 996,72
Total des dettes	Opérations à terme Hedge	8 035 967,32
	Autres dettes et créances	2 824 076,34
	Charges externes prov	452 746,23
		11 312 789,89
Total dettes et créances		-1 316 793,17

2.6. CAPITAUX PROPRES

2.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
PART CR-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	25 113,507	23 260 852,49
Titres rachetés durant l'exercice	-50 878,245	-47 720 325,38
Solde net des Souscriptions / Rachats	-25 764,738	-24 459 472,89

	En parts	En montant
PART CI-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	103,53	26 078 114,58
Titres rachetés durant l'exercice	-156,178	-39 865 580,93
Solde net des Souscriptions / Rachats	-52,648	-13 787 466,35

	En parts	En montant
PART GC-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	27 199,939	4 039 963,62
Titres rachetés durant l'exercice	-23 422,312	-3 512 068,15
Solde net des Souscriptions / Rachats	3 777,627	527 895,47

	En parts	En montant
PART CN-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	13 671,611	2 175 552,08
Titres rachetés durant l'exercice	-27 615,15	-4 466 733,90
Solde net des Souscriptions / Rachats	-13 943,539	-2 291 181,82

	En parts	En montant
PART CL-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	0	
Titres rachetés durant l'exercice	0	
Solde net des Souscriptions / Rachats	0	

	En parts	En montant
PART DR-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	156,982	114 186,20
Titres rachetés durant l'exercice	-1 291,024	-963 293,14
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1 134,042	-849 106,94

	En parts	En montant
PART DN-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	1	100,00
Titres rachetés durant l'exercice	0	
Solde net des Souscriptions / Rachats	1	100,00

	En parts	En montant
PART uCRw-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	0	
Titres rachetés durant l'exercice	-8,434	-911 571,97
Solde net des Souscriptions / Rachats	-8,434	-911 571,97

	En parts	En montant
PART uCPw-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	0,573	68 872,63
Titres rachetés durant l'exercice	-21,618	-2 588 439,55
Solde net des Souscriptions / Rachats	-21,045	-2 519 566,92

	En parts	En montant
PART uCPw-CHF (H)		
Titres souscrits durant l'exercice	0,777	95 594,83
Titres rachetés durant l'exercice	-19,348	-2 364 731,32
Solde net des Souscriptions / Rachats	-18,571	-2 269 136,49

	En parts	En montant
PART uCRw-CHF (H)		
Titres souscrits durant l'exercice	0,269	30 991,75
Titres rachetés durant l'exercice	-1,172	-136 391,11
Solde net des Souscriptions / Rachats	-0,903	-105 399,36

	En parts	En montant
PART uDRw-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	0	
Titres rachetés durant l'exercice	-1,45	-164 513,05
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1,45	-164 513,05

	En parts	En montant
PART uDPw-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	0	
Titres rachetés durant l'exercice	-3,764	-428 287,08
Solde net des Souscriptions / Rachats	-3,764	-428 287,08

	En parts	En montant
PART uDPw-CHF (H)		
Titres souscrits durant l'exercice	0,008	939,99
Titres rachetés durant l'exercice	-2,704	-300 232,04
Solde net des Souscriptions / Rachats	-2,696	-299 292,05

	En parts	En montant
PART uDRw-CHF (H)		
Titres souscrits durant l'exercice	0,008	950,69
Titres rachetés durant l'exercice	0	
Solde net des Souscriptions / Rachats	0,008	950,69

2.6.2.Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
PART CR-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	9 541,44
Montant des commissions de souscription perçues	9 541,44
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	9 541,44
Montant des commissions de souscription rétrocédées	9 541,44
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART CI-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART GC-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART CN-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART CL-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART DR-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	189,23
Montant des commissions de souscription perçues	189,23
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	189,23
Montant des commissions de souscription r�troced�es	189,23
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART DN-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART uCRw-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART uCPw-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART uCPw-CHF (H)	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART uCRw-CHF (H)	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART uDRw-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART uDPw-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART uDPw-CHF (H)	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART uDRw-CHF (H)	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

2.6.3.Frais de gestion

	29/09/2023
PART CR-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion	4 547 346,81
Commission de surperformance	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/09/2023
PART CI-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion	772 914,84
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/09/2023
PART GC-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion	222 922,10
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/09/2023
PART CN-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,15
Frais de fonctionnement et de gestion	103 907,51
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/09/2023
PART CL-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de fonctionnement et de gestion	14,11
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/09/2023
PART DR-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion	175 923,85
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/09/2023
PART DN-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,5
Frais de fonctionnement et de gestion	0,20
Commission de surperformance	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/09/2023
PART uCRw-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de fonctionnement et de gestion	28 457,21
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/09/2023
PART uCPw-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de fonctionnement et de gestion	21 996,40
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/09/2023
PART uCPw-CHF (H)	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de fonctionnement et de gestion	30 620,95
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/09/2023
PART uCRw-CHF (H)	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de fonctionnement et de gestion	18 523,87
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/09/2023
PART uDRw-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de fonctionnement et de gestion	5 734,84
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/09/2023
PART uDPw-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de fonctionnement et de gestion	4 303,56
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/09/2023
PART uDPw-CHF (H)	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de fonctionnement et de gestion	1 928,73
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/09/2023
PART uDRw-CHF (H)	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de fonctionnement et de gestion	317,01
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

2.7. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

2.7.1. GARANTIES RECUES PAR L'OPCVM :

Néant

2.7.2. AUTRES ENGAGEMENTS RECUS ET/OU DONNES :

Néant

2.8. AUTRES INFORMATIONS

2.8.1. Valeurs actuelles des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

2.8.2. Valeurs actuelles des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

2.8.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion ou aux gestionnaires financiers et OPCVM gérés par ces entités

	29/09/2023
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPCVM	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	0,00

2.9. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus ou moins-values nettes versées au titre de l'exercice				
	Date	Code part	Libelle part	Montant total	Montant Unitaire
Total acomptes				0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)		29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter			
Report à nouveau		3,99	0,05
Résultat		1 655 555,80	1 609 075,51
Total		1 655 559,79	1 609 074,89

		29/09/2023	30/09/2022
PART CR-EUR			
Affectation			
Distribution		0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice		0,00	0,00
Capitalisation		292 702,83	107 014,90
Total		292 702,83	107 014,90
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution			
Nombre d'actions ou parts			
Distribution unitaire			
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat			

		29/09/2023	30/09/2022
PART CI-EUR			
Affectation			
Distribution		0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice		0,00	0,00
Capitalisation		807 129,95	890 600,40
Total		807 129,95	890 600,40
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution			
Nombre d'actions ou parts			
Distribution unitaire			
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat			

	29/09/2023	30/09/2022
PART GC-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	252 789,44	226 961,90
Total	252 789,44	226 961,90
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	29/09/2023	30/09/2022
PART CN-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	80 272,10	92 826,18
Total	80 272,10	92 826,18
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	29/09/2023	30/09/2022
PART CL-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	9,76	8,94
Total	9,76	8,94
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	29/09/2023	30/09/2022
PART DR-EUR		
Affectation		
Distribution	10 352,94	2 453,25
Report à nouveau de l'exercice	12,81	4,03
Capitalisation	0,00	0,00
Total	10 365,75	2 457,28
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	11 132,193	12 266,235
Distribution unitaire	0,93	0,20
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	29/09/2023	30/09/2022
PART DN-EUR		
Affectation		
Distribution	1,31	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	0,00	
Total	1,31	
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1	
Distribution unitaire	1,31	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	29/09/2023	30/09/2022
PART uCRw-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	14 310,52	19 518,45
Total	14 310,52	19 518,45
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	29/09/2023	30/09/2022
PART uCPw-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	68 856,98	105 115,02
Total	68 856,98	105 115,02
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	29/09/2023	30/09/2022
PART uCPw-CHF (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	96 153,22	120 931,06
Total	96 153,22	120 931,06
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	29/09/2023	30/09/2022
PART uCRw-CHF (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	10 525,47	9 691,18
Total	10 525,47	9 691,18
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	29/09/2023	30/09/2022
PART uDRw-EUR		
Affectation		
Distribution	2 998,03	3 852,40
Report à nouveau de l'exercice	0,01	0,04
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 998,04	3 852,44
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3,301	4,751
Distribution unitaire	908,22	810,86
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	29/09/2023	30/09/2022
PART uDPw-EUR		
Affectation		
Distribution	13 820,41	20 270,27
Report à nouveau de l'exercice	0,06	0,10
Capitalisation	0,00	0,00
Total	13 820,47	20 270,37
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	7,018	10,782
Distribution unitaire	1 969,28	1 880,01
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	29/09/2023	30/09/2022
PART uDPw-CHF (H)		
Affectation		
Distribution	5 432,45	9 683,38
Report à nouveau de l'exercice	0,01	0,04
Capitalisation	0,00	0,00
Total	5 432,46	9 683,42
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2,795	5,491
Distribution unitaire	1 943,63	1 763,50
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	29/09/2023	30/09/2022
PART uDRw-CHF (H)		
Affectation		
Distribution	191,49	154,73
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	191,49	154,73
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	0,208	0,200
Distribution unitaire	920,62	773,65
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	673 654,55	632 160,90
Plus et moins-values nettes de l'exercice	12 943 155,97	13 282 654,08
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	13 616 810,52	13 914 814,98

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
PART CR-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	8 244 232,22	7 546 048,73
Total	8 244 232,22	7 546 048,73
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
PART CI-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 718 975,46	2 649 149,99
Total	2 718 975,46	2 649 149,99
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		0
Distribution unitaire		0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
PART GC-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	851 570,99	677 963,13
Total	851 570,99	677 963,13
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
PART CN-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	311 514,45	323 780,21
Total	311 514,45	323 780,21
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
PART CL-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	42,85	34,85
Total	42,85	34,85
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
PART DR-EUR		
Affectation		
Distribution	233 219,44	228 151,97
Plus et moins-values nettes non distribuées	530 214,08	492 294,35
Capitalisation	0,00	0,00
Total	763 433,52	720 446,32
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	11 132,193	12 266,235
Distribution unitaire	20,95	18,60

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
PART DN-EUR		
Affectation		
Distribution	1,71	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	0,00	
Total	1,71	
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1	
Distribution unitaire	1,71	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
PART uCRw-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	69 407,50	87 471,86
Total	69 407,50	87 471,86
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
PART uCPw-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	156 196,11	204 486,40
Total	156 196,11	204 486,40
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
PART uCPw-CHF (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	180 296,98	1 133 078,20
Total	180 296,98	1 133 078,20
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
PART uCRw-CHF (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	41 725,13	207 224,88
Total	41 725,13	207 224,88
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
PART uDRw-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	60 027,70	65 355,64
Capitalisation	0,00	0,00
Total	60 027,70	65 355,64
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
PART uDPw-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	136 777,25	161 975,84
Capitalisation	0,00	0,00
Total	136 777,25	161 975,84
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
PART uDPw-CHF (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	77 004,70	133 095,59
Capitalisation	0,00	0,00
Total	77 004,70	133 095,59
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
PART uDRw-CHF (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	5 603,95	4 703,34
Capitalisation	0,00	0,00
Total	5 603,95	4 703,34
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

2.10. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

PART CR-EUR	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net	213 735 498,68	199 046 105,17	326 927 786,95	281 142 828,69	377 044 630,36
Nombre de titres	231 744,769	257 509,507	320 132,472	353 651,852	459 899,122
Valeur liquidative unitaire	922,28	772,96	1 021,22	794,97	819,84
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	1,26	0,41	-2,99	-4,38	4,45
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	35,57	29,30	69,31	-45,20	-39,16
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART CI-EUR	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net	70 760 816,43	70 431 105,97	126 560 189,48	129 947 277,50	185 384 599,22
Nombre de titres	263,867	316,515	434,821	579,287	809,306
Valeur liquidative unitaire	268 168,49	222 520,59	291 062,73	224 322,79	229 066,13
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	3 058,85	2 813,76	1 829,83	966,61	3 481,23
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	10 304,34	8 369,74	19 705,88	-12 686,45	-10 916,19
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART GC-EUR	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net	22 161 971,5	17 925 674,47	26 332 550,31	24 362 226,69	30 689 806,93
Nombre de titres	149 745,881	145 968,254	163 928,483	196 792,694	242 799,414
Valeur liquidative unitaire	147,99	122,8	160,63	123,79	126,39
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	1,68	1,55	1,01	0,53	1,92
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	5,68	4,64	10,87	-7,00	-6,02
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART CN-EUR	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net	8 102 466,21	8 603 306,21	18 966 414,14	7 887 944,18	23 463 655,13
Nombre de titres	50 204,815	64 148,354	107 950,933	58 158,740	169 200,388
Valeur liquidative unitaire	161,38	134,11	175,69	135,62	138,67
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	1,59	1,44	0,83	0,39	1,90
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,20	5,04	11,90	-7,67	-6,61
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART CL-EUR	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net	1 115,69	928,24	92 676,17	352 795,81	361 187,52
Nombre de titres	10,00	10,000	763,679	3 763,679	3 763,679
Valeur liquidative unitaire	111,56	92,82	121,35	93,73	95,96
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	0,97	0,89	0,48	0,17	1,22
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,28	3,48	8,22	-5,30	-4,57
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART DR-EUR	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net	8 117 307,74	7 686 666,93	11 843 489,23	10 423 708,23	12 668 220,13
Nombre de titres	11 132,193	12 266,235	13 860,287	15 670,597	17 950,849
Valeur liquidative unitaire	729,17	626,65	854,49	665,17	705,71
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	-	-	-2,50	-3,77	-
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-24,33	-
Distribution unitaire sur résultat	0,93	0,20	-	-	3,71
Distribution unitaire sur +/- values nettes	20,95	18,60	25,63	-	17,46
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART DN-EUR	29/09/2023
Actif net	94,82
Nombre de titres	1,00
Valeur liquidative unitaire	94,82
Affectation	
Capitalisation unitaire sur résultat	-
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-
Distribution unitaire sur résultat	1,31
Distribution unitaire sur +/- values nettes	1,71
Crédit d'impôt (*)	-

PART uCRw-EUR	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net	1 803 900,26	2 318 551,17	3 188 042,06	1 739 426,97	1 382 940,71
Nombre de titres	15,516	23,950	25,089	17,699	13,731
Valeur liquidative unitaire	116 260,65	96 807,98	127 069,31	98 278,26	100 716,67
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	922,30	814,96	390,61	84,20	-34,84
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4 473,28	3 652,26	8 610,66	-5 555,03	-2 510,76
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART uCPw-EUR	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net	4 073 533,91	5 459 305,99	9 157 138,11	8 582 833,77	7 286 239,06
Nombre de titres	33,726	54,771	70,624	86,360	72,186
Valeur liquidative unitaire	120 783,19	99 675,11	129 660,42	99 384,36	100 937,01
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	2 041,65	1 919,17	1 468,97	966,34	138,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4 631,32	3 733,47	8 768,34	-5 600,22	-2 290,40
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART uCPw-CHF (H)	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net	5 502 990,13	6 420 978,1	8 745 897,19	6 883 779,47	5 868 353,46
Nombre de titres	47,7	66,271	69,401	71,084	59,603
Valeur liquidative unitaire	115 366,66	96 889,71	126 019,75	96 840,06	98 457,35
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	2 015,79	1 824,79	1 299,65	876,02	108,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3 779,81	17 097,64	6 756,35	-3 577,15	-1 254,02
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART uCRw-CHF (H)	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net	1 288 102,55	1 176 854,13	1 424 994,20	1 079 312,45	1 118 496,19
Nombre de titres	11,545	12,448	11,481	11,215	11,333
Valeur liquidative unitaire	111 572,33	94 541,62	124 117,60	96 238,29	98 693,74
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	911,69	778,53	336,44	77,27	-154,92
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3 614,12	16 647,24	6 640,25	-3 520,26	-350,72
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART uDRw-EUR	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net	379 893,79	458 458,69	708 369,67	447 559,16	408 272,17
Nombre de titres	3,301	4,751	5,571	4,551	4,051
Valeur liquidative unitaire	115 084,45	96 497,3	127 153,05	98 343,03	100 783,05
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	-	-	-	-	-107,77
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-5 572,19	-1 958,71
Distribution unitaire sur résultat	908,22	810,86	475,13	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART uDPw-EUR	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net	817 283,12	1 052 861,58	1 802 233,62	1 249 055,00	1 288 486,31
Nombre de titres	7,018	10,782	13,913	12,580	12,763
Valeur liquidative unitaire	116 455,27	97 649,93	129 535,94	99 288,95	100 954,81
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-5 591,16	-2 216,89
Distribution unitaire sur résultat	1 969,28	1 880,01	2 433,12	-	123,82
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART uDPw-CHF (H)	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net	316 644,03	533 012,23	753 227,67	551 147,45	726 207,88
Nombre de titres	2,795	5,491	6,070	5,780	7,482
Valeur liquidative unitaire	113 289,45	97 070,15	124 090,22	95 354,23	97 060,66
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-3 913,48	-1 201,50
Distribution unitaire sur résultat	1 943,63	1 763,50	2 155,72	-	131,21
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART uDRw-CHF (H)	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net	23 667,09	19 533,55	24 765,43	19 208,63	19 705,
Nombre de titres	0,208	0,200	0,200	0,200	0,200
Valeur liquidative unitaire	113 784,08	97 667,75	123 827,15	96 043,15	98 527,80
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-3 502,20	-850,00
Distribution unitaire sur résultat	920,62	773,65	211,85	-	0,70
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

2.11. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Beneteau SA	EUR	273 567	3 135 077,82	0,93
Jungheinrich AG Pref	EUR	123 675	3 509 896,50	1,04
SAP SE	EUR	174 668	21 452 723,76	6,33
Forvia SE	EUR	356 314	6 987 317,54	2,07
Sopra Steria Group SA	EUR	50 187	9 831 633,30	2,91
Sixt AG Pref	EUR	50 997	2 973 125,10	0,88
Banco Santander Reg SA	EUR	4 345 236	15 723 236,47	4,66
IPSOS SA	EUR	162 582	7 078 820,28	2,10
Trigano SA	EUR	51 324	6 595 134,00	1,96
Andritz AG	EUR	125 639	6 008 056,98	1,78
Partners Group Holding Reg	CHF	2 327	2 485 110,90	0,74
Hermes Intl SA	EUR	4 651	8 045 299,80	2,39
Aperam SA	EUR	235 565	6 501 594,00	1,93
Nordic Semiconductor ASA	NOK	171 745	1 692 650,59	0,50
D'leteren Gr NV	EUR	28 591	4 571 700,90	1,36
Co Financière Richemont SA	CHF	72 676	8 402 875,61	2,49
Spie SAS	EUR	140 941	3 878 696,32	1,15
Grifols SA B B	EUR	814 666	7 050 934,23	2,09
Ferrari NV	EUR	19 406	5 427 858,20	1,61
BE Semiconductor Industries NV Reg	EUR	103 974	9 669 582,00	2,87
Adyen BV	EUR	2 380	1 679 566,00	0,50
Publicis Groupe SA	EUR	104 347	7 487 940,72	2,22
CompuGroup Medical SE & KGaA	EUR	20 865	773 674,20	0,23
Stellantis NV	EUR	469 528	8 546 348,66	2,53
Dassault Systemes SA	EUR	324 374	11 448 780,33	3,39
Technoprobe SpA	EUR	511 129	3 807 911,05	1,13
Michelin SA	EUR	213 071	6 193 973,97	1,84
Novo Nordisk AS B	DKK	78 520	6 779 896,71	2,01
Roche Holding Ltd Pref	CHF	31 005	8 016 257,65	2,38
Beiersdorf AG	EUR	85 897	10 492 318,55	3,11
Merck KGaA	EUR	75 641	11 962 624,15	3,55
Carlsberg AS B	DKK	37 568	4 490 710,58	1,33
UBISOFT Entertainment SA	EUR	182 353	5 609 178,28	1,66
EssilorLuxottica SA	EUR	68 948	11 387 451,68	3,38
L'Oréal SA	EUR	26 301	10 341 553,20	3,07
LVMH Moët Hennessy L Vuit SE	EUR	29 710	21 284 244,00	6,31
Pernod-Ricard SA	EUR	36 690	5 791 516,50	1,72
SEB SA	EUR	89 859	7 966 000,35	2,36
BIC SA	EUR	84 137	5 254 355,65	1,56
ASM Intl NV Reg	EUR	22 045	8 762 887,50	2,60
Aalberts NV	EUR	144 713	5 018 646,84	1,49
Telefon AB LM Ericsson B	SEK	612 362	2 837 287,31	0,84
Heineken NV	EUR	103 453	8 634 187,38	2,56
UCB	EUR	87 102	6 753 889,08	2,00
Alten	EUR	63 302	7 887 429,20	2,34
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché régl. ou ass. (sauf Warrant et Bons de sous)			330 229 953,84	97,90
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché régl.			330 229 953,84	97,90
TOTAL Actions & Valeurs assimilées			330 229 953,84	97,90

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Telefon AB LM Ericsson B	SEK	612 362	61 049,83	0,02
Cpon.a.rec	CHF	61 774,6	63 771,82	0,02
TOTAL Coupons et dividendes			124 821,65	0,04
CdtDiv Titres EUR	EUR	-2 353 695,47	-2 353 695,47	-0,70
CdtDiv S/R EUR	EUR	-470 380,87	-470 380,87	-0,14
DebDiv Titres EUR	EUR	1 886 218,23	1 886 218,23	0,56
DebDiv S/R EUR	EUR	38 564,04	38 564,04	0,01
TOTAL Autres dettes et créances			-899 294,07	-0,27
TOTAL Dettes et créances			-774 472,42	-0,23
OddoCie Par- CHF	CHF	45 452,02	46 921,52	0,01
OddoCie Par- DKK	DKK	611,72	82,03	0,00
OddoCie Par-EUR	EUR	8 263 941,15	8 263 941,15	2,46
OddoCie Par- GBP	GBP	61 559,74	70 960,26	0,02
OddoCie Par- NOK	NOK	28 551,54	2 533,93	0,00
OddoCie Par- SEK	SEK	79 939,87	6 945,23	0,00
OddoCie Par- USD	USD	320,64	302,80	0,00
TOTAL Avoirs			8 391 686,92	2,49
H A/V CHF EUR 161023	CHF	5 684 000	5 872 663,80	1,73
H A/V CHF EUR 161023	EUR	-5 942 137,13	-5 942 137,13	-1,76
H A/V CHF EUR 161023	CHF	23 700	24 486,65	0,01
H A/V CHF EUR 161023	EUR	-24 776,33	-24 776,33	-0,01
H A/V CHF EUR 161023	CHF	316 000	326 488,70	0,10
H A/V CHF EUR 161023	EUR	-330 351,04	-330 351,04	-0,10
H A/V CHF EUR 161023	CHF	1 331 000	1 375 178,66	0,41
H A/V CHF EUR 161023	EUR	-1 391 446,96	-1 391 446,96	-0,41
H V/A CHF EUR 161023	EUR	13 443,84	13 443,84	0,00
H V/A CHF EUR 161023	CHF	-13 000	-13 431,50	0,00
H V/A CHF EUR 161023	EUR	1 137,56	1 137,56	0,00
H V/A CHF EUR 161023	CHF	-1 100	-1 136,51	0,00
H V/A CHF EUR 161023	EUR	268 876,81	268 876,81	0,08
H V/A CHF EUR 161023	CHF	-260 000	-268 629,94	-0,08
H V/A CHF EUR 161023	EUR	64 116,78	64 116,78	0,02
H V/A CHF EUR 161023	CHF	-62 000	-64 057,91	-0,02
TOTAL Opérations à terme			-89 574,52	-0,03
TOTAL Disponibilités			8 302 112,40	2,46
Cion de gestion	CHF	-3 556,6	-3 671,59	0,00
Cion de gestion	EUR	-449 074,64	-449 074,64	-0,13
TOTAL Frais			-452 746,23	-0,13
TOTAL Frais			-452 746,23	-0,13
TOTAL Frais			-452 746,23	-0,13
TOTAL TRESORERIE			7 074 893,75	2,10
TOTAL ACTIF NET			337 304 847,59	100,00

Rapport sur les rémunérations en application de la directive OPCVM V

1- Eléments quantitatifs

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables (*)	Nombre de bénéficiaires (**)
Montant total des rémunérations versées de janvier à décembre 2022	10 732 626	5 384 590	171

(*) Rémunérations variables attribuées au titre de l'année 2022

(**) Les bénéficiaires s'entendent comme l'ensemble des salariés OBAM ayant touché une rémunération en 2022 (CDI/CDD/Contrat d'apprentissage, stagiaires, bureaux étrangers)

	Cadres supérieurs	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque de l'OPCVM	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2022 (fixes et variables *)	2 583 687	6	7 646 965	44

(*) Rémunérations variables au titre de l'année 2022 payées en 2023 et années suivantes

2- Eléments qualitatifs

2.1. Les rémunérations fixes

Les rémunérations fixes sont déterminées de façon discrétionnaire en lien avec le marché ce qui nous permet de remplir nos objectifs de recrutement de personnels qualifiés et opérationnels.

2.2. Les rémunérations variables

En application des directives AIFM 2011/61 et UCITS V 2014/91, ODDO BHF Asset Management SAS (« OBAM SAS ») a mis en place une politique de rémunération destinée à identifier et décrire les modalités de mise en place de la politique de rémunérations variables, et notamment l'identification des personnes concernées, la fixation de la gouvernance, du comité de rémunération et les modalités de paiement de la rémunération variable.

Les rémunérations variables versées au sein de la Société de gestion sont déterminées de façon majoritairement discrétionnaire. Ainsi, dès lors que les résultats de l'exercice en cours sont assez précisément estimés (mi-novembre), une enveloppe de rémunérations variables est déterminée et il est demandé aux différents managers de proposer – en association avec la DRH du groupe – une répartition individuelle de cette enveloppe.

Ce processus est consécutif à celui des entretiens d'évaluations, lesquels ont permis aux managers de partager avec chaque collaborateur la qualité de ses prestations professionnelles pour l'année en cours (au regard des objectifs précédemment fixés) ainsi que fixer les objectifs de l'année à venir. Cette évaluation porte aussi bien sur une dimension très objective de la réalisation des missions (objectifs quantitatifs, collecte commerciale ou positionnement de la gestion dans un classement particulier, commission de surperformance générée par le fonds géré), que sur une dimension qualitative (attitude du collaborateur pendant l'exercice).

Il convient de noter que quelques gérants peuvent percevoir dans le cadre de leur rémunération variable une quote-part des commissions de surperformance perçues par OBAM SAS. Pour autant la détermination du montant revenant à chaque gérant s'inscrit dans le processus décrit ci-dessus et il n'existe pas de formules contractuelles individualisées encadrant la répartition et le paiement de ces commissions de surperformance.

L'ensemble des salariés d'OBAM SAS est compris dans le périmètre d'application de la politique de rémunération décrite ci-dessous, y compris les salariés pouvant exercer leur activité hors de la France.

3- Cas particuliers des preneurs de risques et des rémunérations variables différées

3.1. Les preneurs de risques

OBAM SAS déterminera annuellement les personnes appelées à être qualifiées de preneur de risques conformément à la réglementation. La liste de ces collaborateurs ainsi qualifiés de preneurs de risques sera soumise au Comité des Rémunérations et transmise à l'Organe de Direction.

3.2. Les rémunérations variables différées.

OBAM SAS a déterminé le seuil de 100.000 € comme seuil de proportionnalité et comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.

Ainsi, les collaborateurs, qu'ils soient preneurs de risques ou non, ayant une rémunération variable inférieure à ce seuil de 100.000 € percevront leur rémunération variable de façon immédiate. En revanche, un collaborateur qualifié de preneur de risque et dont la rémunération variable serait supérieure à 100.000 € verra obligatoirement une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux modalités définies ci-après. Dans un souci de cohérence au sein d'OBAM SAS, il a été décidé d'appliquer à l'ensemble des collaborateurs de la Société, qu'ils soient preneurs de risque ou pas, les mêmes modalités de paiement des rémunérations variables. Ainsi, un collaborateur qui ne serait pas preneur de risque mais dont la rémunération variable dépasserait 100.000 € verra une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux dispositions définies ci-après.

La rémunération différée s'élèvera à 40 % de l'intégralité de la rémunération variable, dès le 1er euro. L'intégralité de cette partie différée sera concernée par l'outil d'indexation défini ci-après.

S'agissant de l'indexation des rémunérations différées, conformément aux engagements pris par OBAM SAS, les provisions liées à la partie différée des rémunérations variables seront calculées dans un outil mis en place par OBAM SAS. Cet outil consistera en un panier composé des fonds emblématiques de chacune des stratégies de gestion d'OBAM.

Cette indexation ne sera pas plafonnée, ni ne sera concernée par un plancher. Les provisions pour rémunérations variables verront ainsi leur montant fluctuer au regard des surperformances et des sous-performances respectives des fonds représentant la gamme de OBAM SAS par rapport au benchmark lorsqu'il existe. Dans le cas où il n'existe pas de benchmark, la performance absolue est retenue.

4- Modifications de la politique de rémunération intervenues pendant l'exercice écoulé

L'Organe de direction de la société de gestion s'est réuni courant 2022 afin de revoir les principes généraux de la politique de rémunération en présence de la conformité et en particulier les modalités de calcul des rémunérations variables indexées (composition du panier d'indexation).

La politique de rémunération n'a pas fait l'objet de modification majeure au cours de l'année passée.

Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion (partie informations réglementaires).

ANNEXE SFDR

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
ODDO BHF Génération

Identifiant d'entité juridique :
969500TGTFVBR5OJM355

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ Oui

☒ ☐ Non

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : N/A

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : N/A

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 44,01 % d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



DANS QUELLE MESURE LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES PROMUES PAR CE PRODUIT FINANCIER ONT-ELLES ETE ATTEINTES ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Fonds s'est conformé à ses caractéristiques environnementales et sociales grâce aux actions suivantes :

- Application effective de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management (charbon, UNGC, pétrole et gaz non classique, armes controversées, tabac, destruction de la biodiversité et production d'énergie fossile en Arctique) et des exclusions spécifiques du Fonds.
- L'intégration des notations ESG telle que décrit dans le prospectus du Fonds (stratégie d'investissement) et les données ESG externes venant de fournisseurs de données.
- Application de la politique de vote du Gérant si le Fonds satisfait aux exigences de cette dernière.
- Initiatives de dialogue et d'engagement conformément à la politique de dialogue et d'engagement du Gérant.
- Prise en compte des principales incidences négatives conformément à la politique du Gérant concernant l'Article 4 du Règlement SFDR.
- Application de l'approche du Gérant relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important dans le cadre des investissements considérés comme durables.

La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour trois PAI (7,10, et 14) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

30/09/2023		
	Fonds	Couverture
Notation ESG Interne*	3.8	100.0
Notation moyenne E	3.8	100.0
Notation moyenne S	3.6	100.0
Notation moyenne G	3.5	100.0
Intensité carbone pondérée (tCO ₂ e / CA m€)	23.2	100.0
Investissements durables (%)	44.0	97.9
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	N/A	N/A
Exposition fossile (%)**	0.0	0.0
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)***	32.6	33.3

* 1 est la notation avec le risque le plus élevé et 5 est la meilleure notation.

** Pourcentage des revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage du chiffre d'affaires généré par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable...), basé sur le ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

● *... et par rapport aux périodes précédentes ?*

Les informations ont été publiées pour la première fois cette année.

● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-il contribué ?*

Les investissements durables poursuivaient les objectifs suivants :

1. Taxinomie de l'UE : la contribution à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation du changement climatique, ainsi qu'aux quatre autres objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE. Cette

contribution est déterminée par la somme des revenus alignés sur la Taxinomie de l'UE pour chaque investissement du portefeuille, en fonction de sa pondération et sur la base des données publiées par les entreprises bénéficiaires des investissements. En l'absence de données publiées par les entreprises bénéficiaires des investissements, il peut être fait appel aux recherches menées par MSCI.

2. Environnement : la contribution à l'impact environnemental tel que défini par MSCI ESG Research via son domaine « impact durable » par rapport aux objectifs environnementaux. Sont concernées les catégories suivantes : énergies alternatives, efficacité énergétique, construction écologique, eau durable, prévention et contrôle de la pollution, agriculture durable.

Le Fonds détenait 44,0 % d'investissements durables et 0,0 % d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE à la fin de l'exercice (l'objectif de Taxinomie a été mis en place à partir du 01/01/2023).

Le Fonds a respecté son objectif d'investissement durable dès lors qu'il s'engage à détenir au moins 10,0 % d'investissements durables et 0,0 % d'investissements alignés sur la Taxinomie.

Les investissements sont durables dans la mesure où ils ont participé au développement d'activités économiques vertes sur la base du chiffre d'affaires : les énergies bas-carbone, l'efficacité énergétique, l'immobilier vert, l'usage durable de l'eau, la prévention et le contrôle de la pollution, et l'agriculture durable. Bien que ces activités économiques soient couvertes par la taxinomie européenne, un manque de données ne permet pas de démontrer leur alignement à la taxinomie. Ces investissements ont donc été classés comme durables dans la catégorie « Autre-environnement ».

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Ce principe, appliqué à l'objectif d'investissement durable du Fonds, a été contrôlé selon une approche en 3 étapes :

1. Les entreprises faisant l'objet de graves controverses environnementales, sociales ou en matière de gouvernance ne sont pas considérées comme durables
2. Les entreprises concernées par la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques) ne sont pas considérées comme durables et ne peuvent pas faire l'objet d'un investissement par le Fonds.
3. Les entreprises exposées aux armes controversées et/ou contrevenant aux principes du Pacte mondial des Nations unies ne sont pas considérées comme durables et ne peuvent pas faire l'objet d'un investissement par le Fonds.

Nos équipes de contrôle sont chargées de vérifier que les investissements durables du Fonds respectent notre approche relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important afin de pouvoir être considérés comme des investissements durables au niveau du Fonds. Notre approche est basée sur les controverses mais aussi sur les exclusions (pré-trade).

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Nous prenons en compte tous les PAI pour autant que nous disposions de données suffisantes à leur sujet. La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour trois PAI (7,10, et 14) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.

Leur prise en considération repose à la fois sur les listes d'exclusions (charbon, UNGC, pétrole et gaz non classique, armes controversées, tabac, destruction de la biodiversité et production d'énergie fossile en Arctique) et sur l'utilisation de notations ESG, du dialogue, du vote, et de l'engagement. Elles peuvent être le résultat de données publiées et, dans une moindre mesure, d'estimations.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti-corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Bien que le fonds n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il a atteint 44,0 % d'investissement durable, tandis que la proposition minimale indiquée dans l'annexe précontractuelle était de 10,0 %.

Le Gérant s'assure de l'alignement des investissements durables du Fonds en appliquant sa liste d'exclusion fondée sur le Pacte mondial des Nations unies, comme indiqué dans la politique d'exclusion du Gérant. Les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ainsi que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont pris en compte dans la méthodologie de notation ESG interne ou externe (MSCI ESG Research) utilisée par le Fonds, comme indiqué dans les informations précontractuelles.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



COMMENT CE PRODUIT FINANCIER A-T-IL PRIS EN CONSIDERATION LES PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITE ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives à travers des exclusions grâce à des contrôles pré-trades et post-trades, au dialogue, à l'engagement et aux analyses ESG.

La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour trois PAI (Biodiversité, violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.



QUELS ONT ETE LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE CE PRODUIT FINANCIER ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/10/2022 - 30/09/2023

Investissements les plus importants	Secteur*	% d'actifs**	Pays
Lvmh Moet Hennessy Louis Vui	Consommation Discrétionnaire	6,1 %	France
Sap Se	Technologies de l'Information	6,0 %	Allemagne
Banco Santander Sa	Finance	4,4 %	Espagne
Essilorluxottica	Santé	3,3 %	France
Merck Kgaa	Santé	3,2 %	Allemagne
L Oreal	Biens de Consommation de Base	2,9 %	France
Sopra Steria Group	Technologies de l'Information	2,9 %	France
Stellantis Nv	Consommation Discrétionnaire	2,8 %	Pays-Bas
Cie Financiere Richemont-Reg	Consommation Discrétionnaire	2,7 %	Suisse
Dassault Systemes Se	Technologies de l'Information	2,7 %	France
Be Semiconductor Industries	Technologies de l'Information	2,6 %	Pays-Bas
Seb Sa	Consommation Discrétionnaire	2,5 %	France
Ipsos	Services de communication	2,2 %	France
Alten Sa	Technologies de l'Information	2,1 %	France
Publicis Groupe	Services de communication	2,1 %	France

* 30/09/2023, l'exposition totale du fonds au secteur fossile représentait 0,0% pour une couverture de 0,0%.

** Méthode de calcul : Moyenne des investissements sur la base de 4 inventaires couvrant l'année fiscale de référence (pas retenu : 3 mois glissants).



QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS LIES A LA DURABILITE ?

La ventilation est consultable dans le tableau détaillé ci-après.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

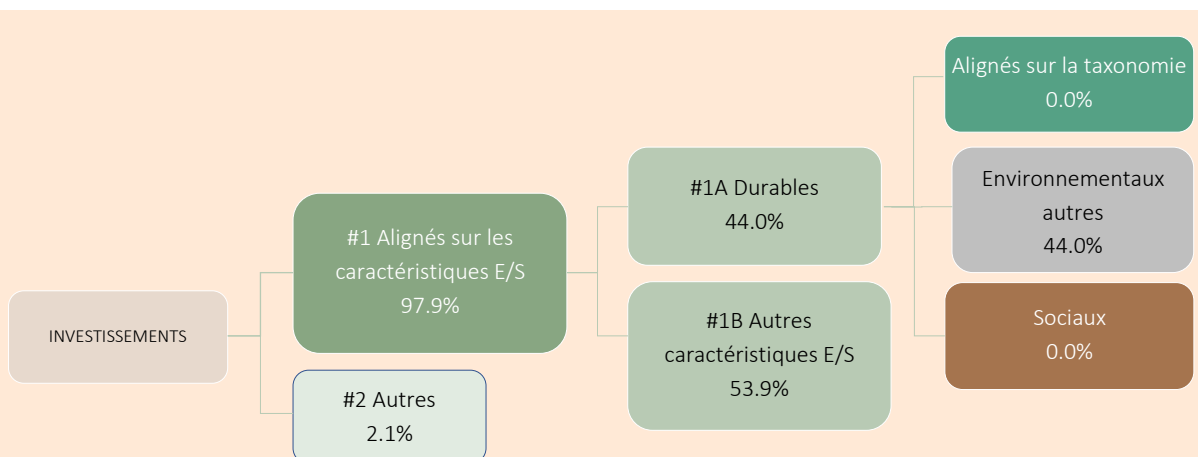
L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les Autres investissements incluent 2,1 % de cash et 0,0 % de produits dérivés et -0,0 % d'investissements non alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs*	% d'actifs au 30/09/2023
Consommation Discrétionnaire	25,8 %
Technologies de l'Information	22,9 %
Santé	15,6 %
Biens de Consommation de Base	11,8 %
Industrie	7,9 %
Services de communication	6,0 %
Finance	5,9 %
Matériels	1,9 %

*Au 30/09/2023, l'exposition totale du fonds au secteur fossile représentait 0,0 % pour une couverture de 0,0%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base des données provenant des entreprises bénéficiaires des investissements et du fournisseur de données du Gérant (MSCI), les investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE représentaient 0,0 % à la fin de l'exercice si l'on inclut les obligations souveraines, supranationales et des banques centrales, et 0,0 % si l'on exclut ces titres.

Le respect par ces investissements des exigences énoncées à l'Article 3 du Règlement (UE) 2020/852 n'a été soumis à aucune vérification de la part d'un quelconque réviseur d'entreprises ou d'un quelconque tiers.

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, le critère pour **le gaz fossile** inclut une limitation des émissions et une évolution vers des énergies complètement renouvelables ou des combustibles à bas carbone d'ici fin 2035. Pour **l'énergie nucléaire**, le critère inclut une sécurité complète et un objectif de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions bas-carbone et qui entre autres ont des niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant à la meilleure performance.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

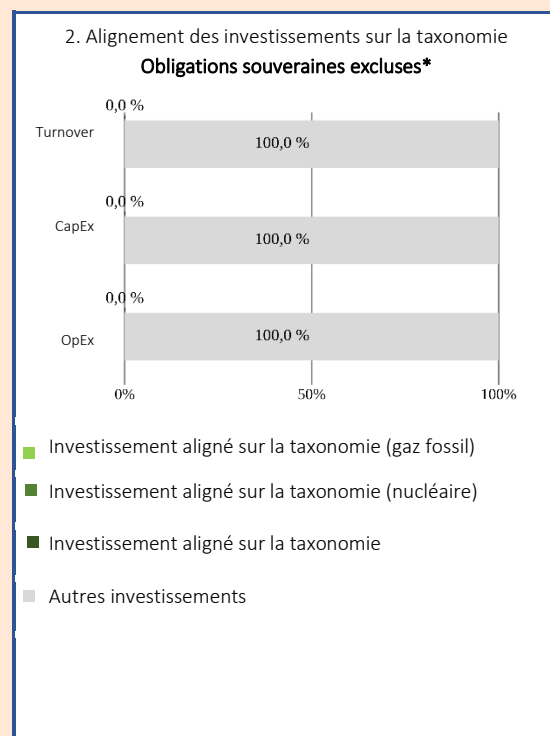
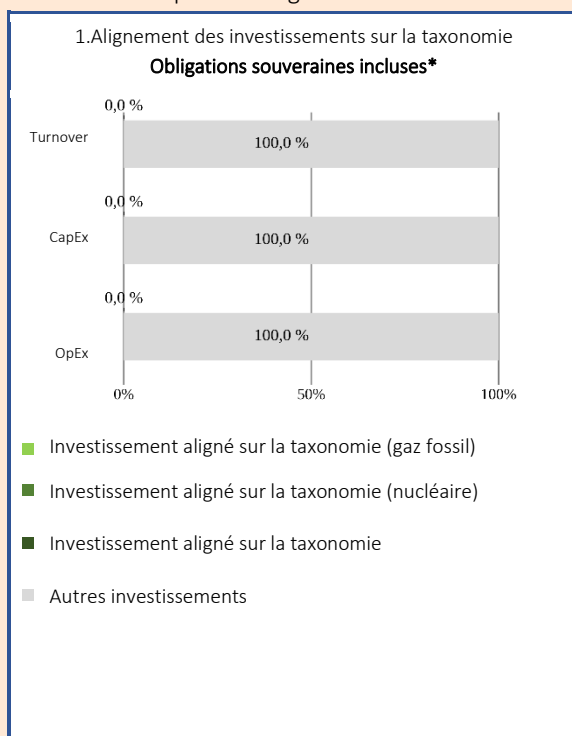
☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans le nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes a été de 0%.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE –voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de : 44,0 %.

Cet investissement n'a pas déclaré de données alignées sur la taxonomie européenne en 2022 en raison d'un manque de données et parce que cette évaluation n'est entrée en vigueur qu'en 2023 pour ce compartiment.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Il n'y avait pas d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus en « #2-Autre » sont le cash, les produits dérivés et les autres actifs secondaires qui permettent d'assurer une gestion optimale du portefeuille.

Les garanties minimales pour les investissements sans ratings ESG sont assurées par l'application de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et/ou des exclusions spécifique du fonds.

Compte tenu du rôle de ces instruments dérivés, nous considérons qu'ils n'ont pas eu d'impact négatif sur la capacité du Fonds à se conformer à ses caractéristiques environnementales et sociales.



QUELLES MESURES ONT ETE PRISES POUR atteindre LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES AU COURS DE LA PERIODE DE REFERENCE ?

Le Gérant a appliqué sa stratégie d'actionnariat actif grâce aux actions suivantes :

1. Vote aux assemblées générales annuelles si le Fonds satisfait aux exigences de la politique de vote du Gérant.
2. Dialogue avec les entreprises.
3. Engagement auprès des entreprises conformément à la politique d'engagement du Gérant.
4. Application de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et des exclusions spécifiques du Fonds.
5. Prise en compte des PAI conformément à la politique du Gérant relative aux PAI.



QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE REFERENCE ?

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-après.



En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Le fonds suit le benchmark MSCI EMU Net Return EUR Index.

Il s'agit d'indices de marché élargis dont la composition ou la méthodologie de calcul ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques ESG promues par le Fonds.



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Les indices de référence ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds dès lors qu'ils peuvent contenir des entreprises exclues par le Gérant. En outre, ces indices de référence ne sont pas définis sur la base de facteurs environnementaux ou sociaux.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

30/09/2023				
	Fonds	Couverture	Indice	Couverture
Notation ESG Interne	3.8	100.0	3.7	98.2
Notation moyenne E	3.8	100.0	3.8	98.2
Notation moyenne S	3.6	100.0	3.4	98.2
Notation moyenne G	3.5	100.0	3.6	98.2
Intensité carbone pondérée (tCO ₂ e / CA m€)	23.2	100.0	111.0	100.0
Investissements durables (%)	44.0	97.9	41.6	98.2
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	N/A	N/A	N/A	N/A
Exposition fossile (%)	0.0	0.0	6.8	6.8
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)	32.6	33.3	39.5	39.5